



Implantation d'ombrières photovoltaïques

Département de l'Allier (03)

Commune de Saint-Pourçain-sur-Besbre

Dossier de demande d'examen au cas par cas Annexe C - " Evaluation simplifiée des incidences sur le réseau Natura 2000"

Réf: 96365 Janvier 2019

www.ectare.fr

SCOP ARL Cabinet ECTARE au capital de 73 780 € LINGÉNIERIE QUALIFIÉE RCS TOULOUSE B 389 797 010 SIRET 389 797 010 000 29 • NAF 7490B N° 05 06 1734



1. SOMMAIRE

1. Sommaire	2
2. Descriptif sommaire du projet	3
3. Description des sites Natura 2000	3
3.1. Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR8312007 – Sologne Bourbonnaise	3
3.2. Zone Spéciale de Conservation « Etang de Sologne Bourbonnaise » - FR8301014	6
4. 3. Incidences du projet sur les intérêts visés par LES sites Natura 2000	7

Terrains concernés par le projet





Les terrains du projet sont directement concernés par un site appartenant au réseau Natura 2000 : la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR8312007 – Sologne Bourbonnaise, site de la directive « Oiseaux ». Le site Natura 2000 s'étend sur 22 237 ha et concerne douze communes, toutes situées dans le département de l'Allier.

Le site se trouve ensuite à 1,6 km de la ZSC « Etang de Sologne Bourbonnaise ».

2. DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

L'objectif du projet est d'implanter des ombrières photovoltaïques sur un parking du parc d'attraction et animalier du PAL.

Le projet concerne une surface globale de 4,2 ha environ en totalité sur la zone de parking. Les ombrières photovoltaïques représentent une surface de quelques 2,53 ha pour une puissance installée d'environ 5 MWc.

Le projet se compose :

- De 14 rangées d'ombrières photovoltaïques orientées ouest/est.
- D'un poste de transformation intégrant onduleur et transformateur.
- D'un poste de livraison.
- De réseaux secs enterrés.

3. DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

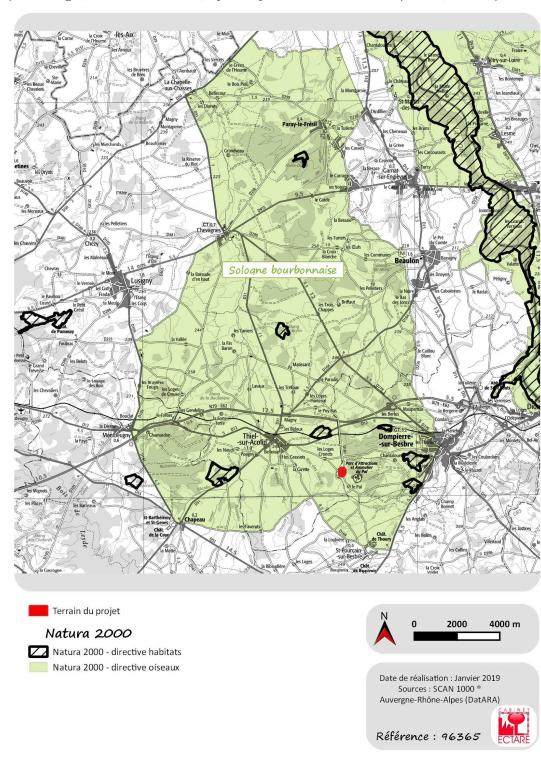
3.1. Zone de Protection Speciale (ZPS) FR8312007 — Sologne Bourbonnaise

Ce site Natura 2000 s'étend sur 22 237 ha et représente une vaste zone humide d'importance nationale et internationale au regard des espèces et habitats naturels d'intérêt patrimoniaux présents. 39 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire y sont régulièrement présentes (dont 15 nicheuses avérées et 8 potentielles) ainsi que 60 espèces d'oiseaux migratrices non inscrites en annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil.

L'intérêt principal de ce site réside dans le mélange bocage, zones humides et boisements de feuillus de plaine. Son importance pour les oiseaux tient à la coexistence de l'ensemble de ces milieux :

- nidification de nombreuses espèces dont certaines sont rares (3 espèces de hérons arboricoles, du Milan noir, Oedicnème criards, Aigle botté, Pics cendré et noir. Le Pic mar, devenu rare dans l'ouest de la France, présente ici des densités localement fortes, le site de la Sologne présentant un nombre de couples dépassant le seuil anecdotique.
- site d'importance également pour la migration et l'hivernage (plus de 90 espèces dont la Grande Aigrette, le Pygarde à queue blanche, l'Aigle criard, le balbuzard pêcheur, la Grue cendrée, divers anatidés et limicoles...)

L'importance de cette ZPS est également liée à la présence des vallées alluviales qui l'encadrent (Allier et Loire), l'ensemble formant un secteur fonctionnel pour l'avifaune, migratrice et hivernante notamment. On peut également noter la présence d'autres espèces occasionnelles mais qui complètent utilement le panorama de l'avifaune du site. Il s'agit d'espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive (Haliaeetus albicilla, aquila clanga, Botaurus stellaris, Aythia nyroca, larus melanocephalus, acrocephalus paludicola).



Cartographie de la ZPS « Sologne Bourbonnaise » et emplacement du projet



PHOTOSOL Producteur d'énergie photovoltaïque



3.1.1. Description du site

3.1.1.1. Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	82 %
N14 : Prairies ameliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	4 %

3.1.1.2. Autres caractéristiques

Ce site présente un intérêt paysager

Ses principales vulnérabilités sont les suivantes : la destruction d'habitats favorables est une des principales causes de régression ou de fragilité des espèces.

La pérennité des populations d'oiseaux est en effet conditionnée par la disponibilité, en qualité et en quantité suffisantes, des milieux nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales des espèces, notamment leur reproduction et leur alimentation.

Il s'agit en particulier des milieux herbacés pâturés ou fauchés (prairies, landes et pelouses), des zones humides (étangs et prairies), des haies, des milieux forestiers. Les principales causes sont la consommation de ces superficies par l'urbanisation, l'intensification agricole.

Les menaces sont ainsi essentiellement les fauches de prairies, les plantations forestières en terrains ouverts (espèces allochtones) et l'aquaculture.

3.1.2. Espèces

3.1.2.1. Espèces visées à l'article de la directive 2009/147/CE et évaluation

Les espèces dans le tableau suivant sont toutes du groupe des oiseaux et présente sur site en termes d'abondance :

Espèce - Nom scientifique	Type de population présence sur site	Conservation
Lanius collurio	Reproduction (migratrice)	Bonne
Emberiza hortulana	Concentration (migratrice)	
Phalacrocora carbo sinensis	Hivernage / Concentration (migratrice)	Moyenne, réduite
Larus michahellis	Hivernage / Concentration (migratrice)	
Tachybaptus ruficollis	Hivernage - Reproduction - Concentration (migratrice)	Moyenne, réduite
Podiceps cristatus	Hivernage – Reproduction (migratrice)	Bonne
Podiceps nigricollis	Hivernage – Reproduction - Concentration (migratrice)	
Nycticorax nycticorax	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Bubulcus ibis	Concentration (migratrice)	

Espèce - Nom scientifique	Type de population présence sur site	Conservation
Egretta garzetta	Reproduction (migratrice)	Bonne
Egretta alba	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Ardea cinerea	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Ardea purpurea	Reproduction – Concentration (migratrice)	
Ciconia nigra	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Ciconia ciconia	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Cygnus olor	Hivernage (migratrice) – Espèce résidente (sédentaire)	Bonne
Anser fabalis	Hivernage – Concentration (migratrice)	
Anser anser	Hivernage - Concentration (migratrice)	
Tadorna tadorna	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne
Anas penelope	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Anas strepera	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Anas crecca	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Anas platyrhynchos	Hivernage – Reproduction - Concentration (migratrice)	Bonne
Anas acuta	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Anas querquedula	Concentration (migratrice)	Bonne
Anas clypeata	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne
Netta rufina	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Aythya ferina	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Aythia fuligula	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Bucephala clangula	Hivernage – Concentration (migratrice)	
Mergus albellus	Hivernage – Concentration (migratrice)	
Mergus merganser	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Pernis apivorus	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Milvus migrans	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Milvus milvus	Reproduction – Concentration (migratrice)	
Circaetus gallicus	Concentration (migratrice)	Bonne
Circus aeruginosis	Concentration (migratrice)	Bonne
Circus cyaneus	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Circus pygargus	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Hieraatus pennatus	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Falco columbarius	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Falco peregrinus	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Rallus aquaticus	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Galinula chloropus	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Fulica atra	Hivernage – Reproduction - Concentration (migratrice)	Bonne
Grus grus	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Himantopus himantopus	Concentration (migratrice)	Bonne
Recurvirostra avosetta	Concentration (migratrice)	Bonne
Burhinus oedicnemus	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Charadrius dubius	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
Charadrius hiaticula	Concentration (migratrice)	Bonne
Charadrius alexandrinus	Concentration (migratrice)	
Pluvialis apricaria	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
Vanellus vanellus	Hivernage - Reproduction - Concentration (migratrice)	Bonne





Espèce - Nom scientifique	- Nom scientifique Type de population présence sur site		fique Type de population présence sur site Conservation	
Calidris minuta	Concentration (migratrice)			
Calidris temminckii	Concentration (migratrice)			
Calidris ferruginea	Concentration (migratrice)			
Calidris alpina	Concentration (migratrice)			
Philomachus pugnax	Concentration (migratrice)	Bonne		
Lymnocryptes minimus	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne		
Gallinago gallinago	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne		
Scolopax rusticola	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne		
Limosa limosa	Concentration (migratrice)	Bonne		
Numenius arquata	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne		
Tringa erythropus	Concentration (migratrice)	Bonne		
Tringa totanus	Concentration (migratrice)	Bonne		
Tringa nebularia	Concentration (migratrice)	Bonne		
Tringa ochropus	Concentration (migratrice)	Bonne		
Tringa glareola	Concentration (migratrice)	Bonne		
Actitis hypoleucos	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne		
Larus minutus	Concentration (migratrice)	Bonne		
Larus ridibundus	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne		
Sterna hirundo	Reproduction (migratrice)	Bonne		
Sterna albifrons	Reproduction (migratrice)	Bonne		
Chlidonias niger	Concentration (migratrice)	Bonne		
Asio flammeus	Hivernage - Concentration (migratrice)			
Caprimulgus europaeus	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne		
Alcedo atthis	Espèce résidente (sédentaire)	Bonne		
Picus canus	Espèce résidente (sédentaire)	Bonne		
Dryocopus martius	Espèce résidente (sédentaire) - Concentration (migratrice)	Bonne		
Dendrocopos medius	Espèce résidente (sédentaire) – Concentration (migratrice)	Bonne		
Lullula arborea	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne		
Anthus campestris	Reproduction – Concentration (migratrice)			
Acrocephalus scirpaceus	Reproduction – Concentration (migratrice)			

3.1.2.2. Autres espèces importantes de faune et de flore

Les oiseaux suivants sont également présents sur site :

- Buteo buteo
- Falco tinninculus
- Falco subbuteo
- Accipiter gentilis
- Coturnix coturnix
- Merops apiaster

- Jynx torquilla
- Riparia riparia
- Turdus torquatus
- Turdus pilaris
- Acrocephalus schoenobaenus
- Acrocephalus arundinaceus
- Lanius senator

Ainsi, il ressort que les espèces ayant justifié le classement du site en ZPS sont pour l'essentiel des oiseaux d'eau en hivernage ou faisant une halte migratoire. Les terrains du projet revêtent une configuration d'habitat (zone rudérale anthropisée) qui n'offre pas les fonctions d'habitats favorables à la présence de ces espèces, bien que les terrains du projet soient compris dans le périmètre de la ZPS.







3.2. Zone Speciale de Conservation « Etang de Sologne Bourbonnaise » - FR8301014

Ce site Natura 2000, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier s'étend sur 469 ha et regroupe neuf étangs et leurs abords, répartis sur 6 communes.



Cartographie de la ZSC « Etangs de Sologne Bourbonnaise » et emplacement du projet

Il possède un intérêt significatif pour la préservation des populations de Cistude d'Europe, en marge de l'aire de répartition nationale.

La station de Marsilée à quatre feuilles possède également un intérêt.

3.2.1. Description du site

3.2.1.1. Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	14,64 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5,3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26,42 %
N14 : Prairies ameliorées	8,83 %
N15 : Autres terres arables	10,15 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4,18 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1,4 %
N26 : Forêts (en général)	6 %
N27 : Agriculture (en général)	23,08 %

3.2.1.2. Autres caractéristiques

Ses principales vulnérabilités sont liées au maintien de la qualité de l'eau. Il existe un risque important au regard du comblement naturel des étangs par défaut d'entretien.

Ainsi, les menaces et pressions sur ce site sont les suivantes :

- Intensification agricole
- Elimination des haies et bosquets ou des broussailles
- Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)
- Mise en culture (y-compris augmentation de la surface agricole)
- Pêche de loisirs
- Fertilisation
- Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières
- Abandon de la gestion des plans d'eau
- Réduction ou perte de caractéristiques d'un habitat
- Antagonisme avec des espèces introduites

L'élevage a quant à lui une incidence positive.







3.2.2. Habitats

Les différents habitats d'intérêt communautaire recensés sur la ZSC sont les suivants :

- 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea
- 3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara sp.
- 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamiom ou de l'Hydrocharition
- 4010 Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix
- 6410 prairies à Molinia sur sols clcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
- 6510 prairies maigres de fauche basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorbia officinalis)
- 9190 vieilles chênaies acidophiles des plaines sabonneuses à Quercus robur

3.2.3. Espèces

3.2.3.1. Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Ce site accueille plusieurs espèces animales et végétales d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitat » :

Groupe taxonomique	Nom vulgaire de l'espèce	Nom scientifique de l'espèce	Population relative
Reptiles	Cistude d'Europe	Emys orbicularis	С
Insectes	Lucane cerf-volant	Lucanus cervus	С
	Grand capricorne	Cerambyx cerdo	С
Plantes	Flûteau nageant	Luronium natans	С
	Marsilée à quatre feuilles	Marsilea quadrifolia	С

Population relative: taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15 %); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

3.2.3.2. Autres espèces importantes de faune et de flore

Les autres espèces suivantes sont présentes sur ce site :

- Des amphibiens :
 - o Rainette verte Hyla arborea
 - o Grenouille agile Rana dalmatina
- Des plantes :
 - o Elatine à six étamines Elatine hexandra
 - Naïade majeure Najas marina

4. 3. INCIDENCES DU PROJET SUR LES INTERETS VISES PAR LES SITES NATURA 2000

Aucun des habitats d'intérêt communautaire visés par les sites Natura 2000 décrits précédemment ne sont présents sur les terrains du projet.

Aucune des espèces d'intérêt communautaire visés par les deux sites Natura 2000 décrits plus avant n'est recensée sur les terrains du projet.

Les intérêts écologiques de la ZPS sont liés aux 39 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire régulièrement présentes (dont 15 nicheuses avérées et 8 potentielles). Ce territoire est également d'enjeu majeur par les populations de Cistude d'Europe qu'il abrite ainsi que des habitats naturels liés aux milieux aquatiques et gazons amphibies.

Le projet s'implante exclusivement sur une zone de parking qui concerne moins de 0,02% de la surface totale du site N2000.

Le projet ne détruit aucun habitat potentiel pour les oiseaux (notamment prairies permanentes, haies), il ne contribue pas à la diminution des ressources alimentaires (notamment haies, arbres morts), il n'impactera aucune zone de reproduction (parking en activité).

En revanche, 200 m linéaire de haie mixte seront plantés sur la frange sud du site. En outre, l'ensemble des réseaux électriques sont enfouis, limitant tout risque de collision avec l'avifaune.

Les intérêts écologiques de la ZSC sont liés en particulier à la qualité de l'eau et à la préservation des populations de Cistude d'Europe, en marge de l'aire de répartition nationale. La station de Marsilée à quatre feuilles possède également un intérêt.

Le projet s'implante sur des zones rudérales et à plus de 1,6 km de la ZSC. Il n'engendre aucun impact sur la qualité des eaux. Il n'impactera donc pas les milieux favorables à la cistude d'Europe.

En tout état de cause, les terrains du projet, anthropisés, n'abritent aucun des habitats ou espèces ayant justifiés le classement en zone Natura 2000. En outre, ils ne jouent aucun rôle particulier dans le fonctionnement global des sites.

Ainsi, aucun impact sur les milieux et espèces présentes sur les sites N2000 n'est à craindre au regard du projet d'ombrières photovoltaïques. De plus, compte tenu de la distance séparant le projet de la ZSC, aucune relation écologique n'est envisageable.

Le projet s'implante en totalité sur une zone de parking qui concerne moins de 0,02% de la surface totale du site N2000. Le projet ne détruit aucun habitat d'intérêt communautaire, aucun habitat potentiel pour les oiseaux (notamment prairies permanentes, haies), il ne contribue pas à la diminution des ressources alimentaires (notamment haies, arbres morts), il n'impactera aucune zone de reproduction (parking en activité).

Ainsi, l'incidence du projet sur le réseau Natura 2000 peut être considérée comme nulle.





